

VERBES DE COUPS ET PARTIES DU CORPS

Françoise MARTIN-BERTHET
Université Paris 13, UMR 7187
Lexiques Dictionnaires Informatique (LDI)

RÉSUMÉ

Les verbes de coups humains sont particulièrement liés aux parties du corps : celles-ci interviennent comme cibles et instruments, et s'inscrivent linguistiquement aux niveaux syntaxique (comme argument), sémantique (si une partie du corps est intégrée dans le sens), morphologique (si une partie du corps est intégrée dans la forme). On pourra donc classer ces verbes en grande partie par ces critères. Ce faisant, on soulève des questions générales, qui peuvent concerner d'autres classes de verbes : notamment, relation entre noms d'humain et noms de parties du corps dans les schémas d'arguments, métonymies, figement.

ABSTRACT

The verbs conveying the notion of hitting people are closely linked to parts of the body: these may be either targets or instruments, and are expressed linguistically on syntactic levels (as arguments), semantic levels (if the part of the body is integrated into the meaning), or morphological levels (if the part of the body is integrated into the form). These verbs could then be classified using these criteria. In doing this, several general questions are raised, which can also concern other verb classes, such as relations between nouns of humans and nouns of parts of the body in patterns of arguments, metonymy, set phrases.

1. VERBES DE COUPS : DÉLIMITATION

1.1. Cadre sémantique et syntaxique

Le lexique rassemblé ici dans les *Verbes de COUPS* comprend les verbes et expressions verbales signifiant des coups physiques entre humains, acceptant un instrument spécifié en *avec* ou *à coups de* :

Aude (frappe + tabasse + tape sur + casse la figure à/de) Marc [à coups de (parapluie + poing)]

Marc matraque Aude [avec une batte de base-ball]

Aux verbes de sens actif des exemples ci-dessus s'ajoutent des verbes de sens passif ("recevoir un ou des coups") et de sens réciproque ("échanger un ou des coups") :

déguster, dérouiller, morfler

s'affronter, se bagarrer, se bastonner, se battre, se bigorner, se castagner, se chicorer, se crêper le chignon, s'écharper, se friter, en découdre, en venir aux mains, s'étriper, s'expliquer, se rentrer dans le chou...

Ces classes rassemblent des entrées autonomes (ex. *déguster, se chicorer, en découdre*) et des reconstructions de verbes actifs, que l'on dégroupé.

Ainsi, dans les verbes de sens "recevoir", *morfler* et *dérouiller* sont des emplois intransitifs de verbes transitifs :

- verbe support en emploi "absolu" :

Marc morfle une gifle / Marc morfle

Si j'avais morflé un coup de masse sur la gueule, tu ne serais pas venu me plaindre (B. Clavel, *L'hercule sur la place*, dans TLF)

Évite de bouger, sinon tu morflés, lui décocha René Lambert de sa voix parisienne (A. Le Breton, *Les Pégriots*, dans TLF)

- verbe actif "neutre", autorisant le passage de l'objet en sujet :

Marc dérouille Aude / Aude dérouille

Les verbes de sens réciproque regroupent :

- des entrées propres non pronominales :

en découdre, en venir aux mains...

- des entrées propres "essentiellement pronominales" :

se bagarrer, se chicorer, se colleter, se friter, se mettre dessus...

- des constructions pronominales de verbes de coups actifs :

*se battre, se castagner, se taper dessus, se mettre sur la figure...*¹

- des constructions pronominales de verbes d'agression (classe voisine, voir infra 1.3.) :

s'affronter, se rentrer dans le (chou + lard + mou), se voler dans les plumes

Le regroupement sémantique domine les propriétés morpho-syntaxiques. Cela n'interdit pas que les reconstructions figurent aussi comme telles sous les entrées de sens actif correspondantes : emplois intransitifs sous les entrées transitives, constructions pronominales sous les entrées non pronominales. Cette redondance garantit l'exhaustivité de la description.

Il est intéressant de noter que la relation de reconstruction peut s'inverser : ainsi, les dictionnaires donnent *se crêper le chignon* et non *crê-*

¹ Certaines sont bloquées par le fait d'être employées avec un autre sens : *se casser la figure, se péter la gueule* = "tomber et se faire mal" ; *se casser la tête* = "réfléchir, se creuser la tête". Il faut donc en faire la liste.

per le chignon (à) ; pourtant, cet emploi est assez bien attesté, de préférence avec clitique datif :

Il est maqué à une femme très jalouse qui a failli me crêper le chignon l'autre jour. (Web)

Une construction non pronominale dérive, par une sorte de dérivation régressive, d'une entrée pronominale usuelle. Il est donc pratique et juste d'avoir les deux entrées, quelle que soit leur relation.

1.2. Emplois différents

1.2.1. Objet non animé

On exclut les autres emplois des mêmes formes verbales ; ainsi les constructions à objet non animé :

Aude tape sur un clou

Marc frappe la balle (déverbal *frappe*)

Le fait de sortir de la relation humaine (définie par deux arguments humains) entraîne une différence de sens, notamment par l'absence d'une notion d'hostilité et de violence intentionnelle. Ces emplois devront être traités dans d'autres classes. On ne décrit pas la sémasiologie du verbe *frapper* ni une notion "frapper" mais l'onomasiologie de "donner / recevoir / échanger un ou des coups (humains)". Le polysémie apparaît dans l'index, où chaque emploi renvoie à sa classe.

Une reconstruction caractéristique des *Verbes de COUPS* actifs ainsi délimités, sans doute liée à cet élément du sens², est la périphrase passive en *se faire* Inf :

Marc se fait tabasser [par Aude]

Aude se fait taper dessus [par Marc]

Dans l'interprétation spontanée "normale", hors contexte spécifique (mascisme), la périphrase n'a pas de valeur factitive comme dans *se faire couper les cheveux*, *se faire masser*, ou n'est pas ambiguë, comme dans *se faire prendre en photo* (qui est volontaire ou non).

Cette reconstruction ne fonctionne pas pour les constructions à objet non animé.

1.2.2. Sens figurés

Elle n'est pas possible non plus pour certains emplois figurés à objet humain de sens moral comme *frapper* "produire une forte impression" :

Cet événement (cet objet, cette personne) a frappé Marc (adjectif verbal *frappant*)

En revanche, d'autres emplois figurés, à sujet et objet humains, l'acceptent :

Le client se fait matraquer par le restaurateur

Cet écrivain se fait (étriller + matraquer) par les critiques.

2 On la retrouve avec les verbes d'agression (*se faire agresser*, *se faire rentrer dedans*), les verbes de sens "réprimander" (*se faire gronder*, *se faire remonter les bretelles*).

Ils restent plus proches de l'image du coup physique ; on y retrouve la notion d'opposition ou de nuisance entre personnes.

On prend le parti cependant de les dissocier et de les traiter selon leur sens : "voler", "dire du mal"³. La définition de l'emploi inclut notamment :

- la spécification du nom du complément instrumental par sa "classe d'objets" (Gross, 1994 ; Le Pesant, Mathieu-Colas, 1998 ; Mathieu-Colas ici même propose le terme de "classes sémantiques") : *avec une barre de fer* (arme) vs *avec des prix prohibitifs* ;
- les adverbiaux intensifs appropriés : *à coups redoublés, de toutes Poss forces, sauvagement*.

C'est ce qui distingue les deux lectures, propre et figurée, des deux derniers exemples.

1.2.3. Humains et animaux

La restriction à l'objet humain vs animal est destinée à ne pas confondre a priori des emplois qui peuvent être distincts : *cravacher* quand il s'agit d'un cheval n'a pas le même sens que s'il s'agit d'un humain. D'autre part, le lexique n'est pas le même : il est étrange de *tabasser* un chat, et encore plus de le *gifler* ou de lui *casser la figure*. L'effet d'anthropomorphisme, plus ou moins net, notamment dans les expressions à partie du corps, constitue un écart. Son atténuation peut constituer une marque de figement :

? *Les chats se sont crêpé le chignon*

Les femelles (lapins de compagnie) sont très territoriales, elles peuvent se "crêper le chignon" pour un rien. (Web)

?? *Les chats se sont pris aux cheveux*

1.3. Sens voisins

On cherche à trier les verbes dont le sens est proche.

Le "contact physique brutal" (*bousculer, heurter, pousser...*) est volontaire ou non, et accepte mal l'instrumental en *à coups de*.

L'"agression" (*agresser, attaquer, s'attaquer à, tomber sur, voler dans les plumes à/de, ...*) précède les coups ; tous les verbes d'agression sont aussi des verbes de parole (dispute), ce qui n'est pas le cas de tous les verbes de

3 C'est le cas aussi chez Dubois et Dubois-Charlier (1997) pour le deuxième emploi indiqué de *matraquer* ("dire du mal"), classé en C "communication" ; mais pas pour le premier (sens "estamper") qui reste dans F (verbes de type "frapper" ou "toucher", "opérateurs" *ict* et *tact*) 2, figuré de F1 "frapper ou toucher qn". En revanche le verbe *estamper* en ce sens est dans N (munir / démunir) 1b "démunir, priver qn de qc", comme *plumer, voler*. Les auteurs rangent également dans F2 *Les publicitaires matraquent le téléspectateur de leurs messages* ; mais dans E "mouvements d'entrée/sortie"^{3f} "faire aller qp", compl. en *sur/contre* : *On matraque des spots publicitaires sur les téléspectateurs*. Cependant, dans ces deux phrases, il y a des éléments nominaux impliquant un sens "message", dont on peut penser qu'ils constituent le prédicat, le verbe morphologique signifiant la répétition et l'intention d'influencer : il s'agit de communication.

coups ; un sous-groupe “agression collective” a une construction en du N<hum> : (*casser + taper*) *du flic, ratonner du blanc*.

La “maltraitance” (*battre, brutaliser, malmener, martyriser, rudoyer, ...*), comme l’agression, implique les coups sans les signifier directement ; elle présente un élément de répétition habituelle qui différencie cet emploi pour les formes qui sont aussi des verbes de coups (*battre, frapper*).

Les verbes de “blessure” (*amoche, défigurer, écorcher, estropier, mutiler...*) sont orientés vers la conséquence, avec valeur résultative de être ppé (ce qui n’est pas le cas de *poignarder*).

Les verbes de “meurtre” comportent des formes qui sont aussi verbes de “coups” : on distinguera *poignarder* “donner un ou des coup(s) de poignard” et “tuer avec un poignard”. L’éventuelle issue fatale des “coups” pourra être exprimée par le contexte (adverbial à *mort* par exemple), non par le verbe lui-même.

Les classes se construisent par un faisceau de critères ; elles s’inter-délimitent et s’ajustent au fur et à mesure de la structuration.

2. CLASSIFICATION : RÔLES DES PARTIES DU CORPS

L’ensemble des verbes de sens actif est structuré par deux oppositions principales.

Aux verbes généraux (ex. *battre, frapper, tabasser, taper, taper sur*) s’opposent les verbes spécifiques d’une partie du corps (ex. *fesser*) ou d’un instrument (ex. *cingler, lapider, poignarder*)⁴ ou des deux (ex. *gifler, botter le derrière*).

Certains verbes acceptent un nom de partie du corps en position objet ou lieu (ex. *frapper le visage / au visage, poignarder le dos / dans le dos, taper sur les doigts*) et d’autres non (ex. *battre, lapider* ; et ceux qui intègrent la partie du corps objet, ex. *fesser*).

Les parties du corps interviennent donc de plusieurs manières.

Elles sont une cible (lieu)⁵ et/ou un instrument (*main, poing, pied* et métonyme ou méronyme : *botte, talon*) :

Marc frappe Aude [au visage] [(à coups de (pied + poing) + avec la main gauche)]

Aude (gifle + botte le derrière de) Marc

Aude caresse les côtes de Marc [avec sa canne]

Marc balance son poing dans la figure d’Aude

4 Cf. Dubois et Dubois-Charlier 1999, 244, pour les dénominaux de nom d’instrument ; dans *Les Verbes français*, 1997, 93, classe F1a (instrumental intégré), la notion d’instrumental est étendue : on y trouve non seulement par exemple *bastonner* = “ict qn avec bâton”, mais aussi “*baffer, gifler*” = “ict qn avec gifle” ; ce qui revient à dire “avec la main”.

5 “Cible” au sens ordinaire, cible des coups ; c’est un lieu de destination, un *site* dans la terminologie *cible / site*.

Mon père me déraille à fond, à pleins coups de bottes (Céline, Mort à crédit, TLF)

Tu crois que je ne t'ai pas vu piler à coups de talon celui-là ? (R. Roland, PR)

Elles s'inscrivent linguistiquement aux niveaux syntaxique (comme argument), sémantique (comme trait définitionnel), morphologique (comme base de dérivation ou élément de séquence figée).

3. NOM D'HUMAIN ET NOM DE PARTIE DU CORPS

Le lien des parties du corps à l'humain, bien connu des grammaires et des sémantiques, apparie ici les deux constructions des verbes acceptant la partie du corps en position objet :

(a) *Aude frappe Marc [au visage]*

(b) *Aude frappe le visage de Marc*

(a) *Marc tape [sur] Aude*

(a) *Marc tape Aude [sur la tête]*

(b) *Marc tape sur la tête d'Aude*

La mention de la partie du corps est supplémentaire et informative, puisque libre, à la différence de ce qui se passe avec les verbes à "métonymie intégrée", où elle est sous-entendue (Kleiber, 1999, 121-148 ; voir ici même le cas des verbes de "changement de couleur" présenté par Monia Bouali) :

Marc est bronzé = La peau de Marc est bronzée

Marc grisonne = Les cheveux de Marc grisonnent

Aude coiffe Marc = Aude coiffe les cheveux de Marc

Dans ces exemples, on va de la partie au tout, par ellipse de la partie et synecdoque généralisante :

La peau de Marc est bronzée > Marc est bronzé

Avec les verbes de coups, l'ordre est plutôt particularisant : le nom d'humain est l'objet de base, commun à tous les verbes de coups ; la partie du corps est une spécification. Les constructions (b) ne sont pas constantes : elles distinguent le type *frapper*⁶ du type *battre*. Le fait que le nom d'humain en position de complément déterminatif de nom de partie du corps reste d'une certaine façon le deuxième argument du verbe est manifesté par sa pronominalisation par clitique datif (vs déterminant possessif, règle de la "possession inaliénable")⁷:

Aude frappe le frère de Marc > Aude frappe son frère

Aude frappe l'épaule de Marc > Aude lui frappe l'épaule

6 Correspondant aux "Hit verbs" anglais, avec "Body part Possessor Ascension Alternation", Levin, 1993, 149.

7 Cf. Riegel, Pellat & Rioul, 1994, 227 : "En vertu de la solidarité entre le tout et les parties, cette construction fait du tout (ailleurs identifié par une construction prépositionnelle ou possessive [...]) un nouvel actant affecté par le procès portant sur ses parties." Voir aussi infra 4.2.2. les constructions en à des expressions à partie du corps figée : *Aude (botte le derrière + casse la figure) à Marc*.

Il en va de même avec d'autres verbes de contact physique.

Le refus de la partition de l'objet humain (type *battre* pour les verbes de coups) est peut-être lié au sens du verbe, d'une manière qui reste à préciser (intensivité ou itérativité par exemple, dans le cas des coups).

4. INTÉGRATION DE LA PARTIE DU CORPS

4.1. Intégration sémantique et dérivationnelle

4.1.1. Comme cible

La partie du corps comme cible, en position d'objet, est intégrée

- dans le sens : *gifler* et synonymes *baffer*, *claquer*, *souffleter*, *talocher* ("frapper la joue") ;
- dans la forme et donc dans le sens, par dérivation : *calotter* ("frapper la calotte = "tête"), *fesser*.

Étymologiquement, *gifler* est dans le deuxième cas : le verbe dérive du nom *gifle*, qui a signifié "joue" et est issu d'une forme francique signifiant "mâchoire" ; *fesser* en revanche est une remotivation : il a été formé sur l'ancien français *fesce*, *faisse* "verges", latin classique *fascia*, et a signifié "fouetter" ; c'est l'instrument et non la partie du corps visée qui est la base diachronique. La collision homonymique a pu être soutenue par la prééminence de la cible sur l'instrument dans le schéma.

4.1.2. Comme instrument

Selon Dubois et Dubois-Charlier (1999, 244), la main est l'instrument implicite par défaut, l'instrument inanimé concret étant un prolongement de la main. Mais *gifler* et ses synonymes en principe l'intègrent explicitement et exclusivement. On peut néanmoins trouver une occurrence comme la suivante, qui montrerait que là encore la cible domine l'instrument :

Quatre autres filles, ceintures à la main, la giflent avec la boucle en fer, en plein visage. (Le Monde, 06-04-06) [il s'agit d'une manifestation où sévissent des "casseuses" du "9-3"]

Le "poing" comme instrument est intégré dans le sens de *boxer* ; le "pied" dans la forme et le sens de *savater* (avec métonymie de la chaussure pour le pied).

Les autres parties du corps susceptibles de servir d'instrument apparaissent dans les noms prédicatifs en *coup de N*⁸ (*coup de boule*, *coup de coude*, *coup de genou*, *coup d'épaule*, *coup de tête*) et ne donnent pas de verbe.

L'intégration de l'instrument partie du corps n'est pas du même type que celle de l'instrument inanimé concret. Dans ce dernier cas, c'est une classe d'instruments qui est intégrée et non un instrument particulier, y compris pour les dénominaux de nom d'instrument⁹. Par exemple, on peut *poignar-*

8 Cf. G. Gross, 1984.

9 Ce qui invalide la définition strictement morphosémantique, cf. J. François, 2004, 241-243.

der quelqu'un avec un *criss*, un *coutelas*, un *stylet*, moins bien avec une *épée*, une *baïonnette*, mais aussi avec un *couteau de cuisine* ou un *coupe-papier*, "armes par destination", pour reprendre la terminologie juridique. On devra préciser la classe appropriée en extension, par une liste révisable, ou en intension, par les éléments définitionnels pertinents :

planter, poignarder, suriner : N<inc : objet à lame courte pointue> (*coupe-papier, couteau, coutelas, criss...*) (? *canif*)

bastonner, matraquer... : N<inc : objet contondant en forme de bâton> (*barre de fer, bâton, batte de base-ball, canne, fêrule, massue, rouleau à pâtisserie...*)

cingler, flageller, fouetter... : N<inc : objet souple et long en forme de lanière> (*ceinture, fêrule, fouet, lanière, martinet, rameau ...*)

caillasser, lapider... : N<inc : objet projetable contondant> (*boules de pétanque, cailloux, pierres...*)¹⁰

Par ailleurs, pour les dénominaux, le nom base peut être repris avec modifieur (Dubois et Dubois-Charlier, 1999, 244) ; d'où les trois phrases :

Aude poignarde Marc

Aude poignarde Marc avec le poignard chinois du salon

Aude poignarde Marc avec un couteau de cuisine.

4.2. Par figement

Le figement se traduit notamment par le blocage paradigmatique, les restrictions au déplacement et à la pronominalisation, et une certaine globalisation de l'interprétation (Gross, 1996 ; Mejri, 1997 ; Ben-Hania, 2007 et ici même). L'intégration de la partie du corps par figement produit des expressions de coups dont le verbe morphologique à lui seul n'est pas un verbe de coups et se trouve suivi d'un ou deux compléments à nom de partie du corps contrainte. Le verbe de la phrase est la suite constituée par le verbe morphologique simple et son régime (COD ou COD + Complément prépositionnel) :

*Marc (botte le derrière + casse la figure + colle son poing dans la figure) (à + de) Aude*¹¹

4.2.1. Comme cible

La cible est COD :

*caresser (l'échine + les côtes), froter (le dos + l'échine + les oreilles)*¹²

¹⁰ La fonction "coups" est plus ou moins intégrée culturellement dans le "stéréotype secondaire" (Anscombre, 2001, 63) : la *barre de fer* et le *rouleau à pâtisserie* évoquent des scénarios datés et situés. Voir aussi Gayral, 2000, 253, qui évoque les "connaissances de nature scriptale" pouvant définir les classes d'objets arguments : par exemple, *couper* dans l'un de ses emplois sélectionne une classe de "choses qui poussent" (*cheveux, ongles, gazon, ...*) auxquelles est associé un "scénario" d'entretien comprenant la coupe.

¹¹ On laisse de côté la question du traitement de la préposition (intégrée dans le verbe ou construction du verbe) discutée ici même par Itéb Ayat Ben-Henia.

Le verbe morphologique simple est un verbe de contact physique (*caresser*, *frotter*), sémantiquement proche d'un verbe de coups, ce qui rapproche des structures libres du type *frapper le visage* ; mais, outre le caractère contraint de la partie du corps, ils entrent dans le lexique des coups par lexicalisation de la figure d'ironie ; ils intègrent sémantiquement un instrument implicite et explicitable de type "bâton" : *à coups de canne, avec une matraque*. La pronominalisation du COD n'a pas lieu, sauf jeu de mots :

(*les côtes de Marc*) ? *Aude les caresse*
vs (*les cheveux d'Aude*) *Marc les caresse*

On range ici :

botter (*le cul + l'arrière-train + le derrière + les fesses*)

qui combine dérivation de la partie du corps instrument avec métonymie de la chaussure pour le pied (*botter*) et intégration par figement de la partie du corps cible. On ne prendra pas *botter* comme verbe de coups simple (contrairement à Dubois et Dubois-Charlier, 1997, 93), à la différence de *savater*.

4.2.2. La figure

La *figure* a un statut particulier comme cible, de même que la *main* ou le *poing* comme instrument : elle tend à représenter la personne entière, comme partie offerte, identifiante, vitale. On peut comparer à la "synecdoque généralisante" *tête* "personne" : *tant par tête, têtes couronnées*. Les expressions qui l'intègrent passent donc des verbes spécifiques d'une partie du corps aux verbes généraux, comme *piler*, *rosser*, *tabasser*, etc. :

Aude casse la figure (à + de) Marc = Aude frappe Marc
Aude frappe le visage de Marc

Le nom de partie du corps n'est pas supprimable ni substituable, sauf changement de sens (*casser quelqu'un, casser la jambe de quelqu'un*). Le fait que le complément humain puisse être en *à* le fait apparaître comme argument du verbe *casser la figure (à)* plutôt que complément déterminatif de *figure*. La segmentation est

Aude + casse la figure + à Marc

plutôt que

Aude + casse + la figure à Marc (cf. *la bague à Jules, la voiture à mon père*)

On rencontre souvent dans l'usage un cumul du clitique et du complément en *à* :

On va lui casser la figure à ce type.

Outre *figure*, on trouve : *face, gueule, tête, tronche*.

(*casser + fracasser + péter*) *la (face + figure + gueule + tête + tronche) (à + de)*

faire (la + une) (tête + tronche) au carré

mettre la (tête + tronche) au carré

12 *Frotter les oreilles* a par ailleurs un sens "réprimander", et entre à ce titre dans les verbes de parole.

Je vais au stade pour casser la tronche à ceux d'en face (Web)

Je vais me faire casser la face (Web)

Chaque combinaison a une fréquence différente dans l'usage : pour quelques occurrences de *casser la face* sur le Web, des milliers de *casser la gueule*. Mais la créativité de la langue familière tend à déployer systématiquement le "modèle locutionnel" (Martin, 1997, 303), ce qui invalide toute restriction à l'usage ordinaire non marqué. Le caractère évolutif de ce corpus fragilise d'ailleurs les notions d'hapax et de rareté. Cela pourra conduire à "lemmatiser" la locution (Petit, 2003), en notant une classe nominale : par ex. *casser la* <face>. Cette généralisation donne la souplesse nécessaire pour rendre compte de la périphérie du figement. Il faut tout de même fixer en extension le paradigme, fût-ce avec tolérance. Par exemple, on ne trouve pas *visage*¹³ ; les noms de la "tête" (*caboches, cafetière, carafon, cigare, fiole...*) n'apparaissent pas non plus, semble-t-il, à part justement *tête*. La <face> évoque le *face à face*¹⁴ ; elle signifie peut-être aussi la personne humaine dans sa dignité et sa "façade" (Goffman, 1973, 36) : cf. *perdre la face* (mais : *se payer la tête de quelqu'un*), ou la personne victime : cf. *en prendre plein la gueule*. En revanche, la *tête* n'est que la "tête" dans *prendre un coup sur la tête*¹⁵.

Un problème de frontière sémantique se pose avec le *portrait* : (*arranger + démolir + esquinter*) le *portrait* s'apparente à des verbes d'atteinte physique plus orientés vers le résultat, comme *amocher, arranger, défigurer*, ainsi que peuvent le montrer les adverbes intensifs :

Il lui a (complètement + drôlement) démolit le portrait

? *Il lui a (complètement + drôlement) cassé la figure*

Le *portrait* resterait le "visage". On voit ici la nécessité comme la difficulté de traiter des nuances, pour une description exhaustive et sémantiquement fine. Une solution est de distinguer deux acceptions, l'une plus proche du sens compositionnel (cf. *défigurer*), entrant dans les verbes de blessure, l'autre avec une interprétation globale (*tabasser*)¹⁶, entrant dans les verbes de coups.

La <face> apparaît aussi comme ajout facultatif à nombre de verbes fonctionnant comme verbes de coups simples et n'acceptant pas d'autre nom de partie du corps comme objet sur le modèle *casser la figure* :

13 F. Rastier (1987, 239) : "face" contient un trait péjoratif, par opposition à "visage" mélioratif : on préfère *face de rat* et *visage d'ange* à *face d'ange* et *visage de rat*." H. Mitterand (1968) avait relevé dans *Thérèse Raquin* les distributions opposées de *visage* (lié au personnage de Thérèse et à la vie) et de *face* (lié au personnage antithétique de Camille, à l'immobilité et à la mort). *Face* a également un contexte religieux : *la face de Dieu, la Sainte Face*.

14 Voir aussi : *faire face, dire quelque chose en face* ; avec une synecdoque de plus, le *front* : *faire front, affronter*.

15 Spécialement le dessus de la tête, à cause de la préposition *sur* ; sur le "lemme" de cette séquence, cf. Petit, 1998.

16 Il s'agit alors d'une véritable polysémie, et pas seulement d'une variation du sens compositionnel n'affectant pas le sens global, telle qu'évoquée par Petit (2003).

Aude (castagne + démolit + dérouille + explose ...) [la <face>] (à + de) Marc¹⁷

Le caractère redondant de la mention de la <face> prouve bien qu'il ne s'agit plus de la partie du corps opposable aux autres, mais de la personne victime.

4.2.3. Comme instrument

L'instrument *main* COD est non détachable dans :

(lever + porter) la main sur

On peut comparer à *brandir le poing*, par exemple : certes, on brandit difficilement une autre partie du corps que le poing, mais la pronominalisation du COD est possible ; l'expression est intransitive (à moins d'inclure dans le schéma un complément en *vers*, en *direction de*) ; quant au sens, le geste de menace de coup (si c'est l'interprétation) n'est pas le coup lui-même. L'interprétation de *lever la main sur* comme geste n'est pas impossible, mais suppose un contexte indiquant l'inaboutissement :

Je ne suis pourtant pas méchant ; mais un jour qu'il avait levé la main sur vous, comme s'il voulait vous frapper... Ah ! il a bien fait de s'en priver, car j'avais empoigné un fléau, - personne n'y avait fait attention -, et j'allais tomber dessus (George Sand, François le Champi, dans FRANTEXT)

A défaut, l'expression signifie "frapper", et alterne dans les textes avec d'autres verbes de coups :

Alors, mon président, il leva la main sur moi, je vous le jure sur l'honneur, sur la loi, sur la république. Il me frappa, et comme je le saisis-sais au collet, il tira de sa poche un revolver. (Maupassant, Un parricide, dans FRANTEXT)

Jamais mon père n' avait levé la main sur lui ; tandis que je n'oubliais pas qu'il m'avait une fois giflée. (André Gide, Geneviève, dans FRANTEXT)

On passe du geste au coup par un glissement référentiel de type métonymique, qui "globalise" l'interprétation.

4.2.4. Comme instrument et cible

L'instrument *pied, main* ou *poing* est COD et la cible est un complément second prépositionnel :

- a) *(balancer + coller + flanquer + foutre + mettre) Poss pied (au cul + au derrière + aux fesses)*
- b) *(balancer + coller + flanquer + foutre + mettre) Poss (main + poing) (dans + sur) la (figure + gueule + tronche)*

Comme pour le modèle *casser la figure* (supra 4.2.2.), ce type se présente comme une matrice engendrant une constellation d'expressions, auxquelles

¹⁷ Même observation avec les verbes d'agression familiaux : *C'était sympa ce soir, tu t'es bien fait ratonner la gueule ? Tremblez gauchistes, les fafs sont de retour. (Web)*

l'usage fait un sort inégal. La structure de la séquence des mots simples est celle des causatifs de déplacement (*mettre N quelque part*, incluant *mettre la main sur l'épaule*) ou de la donation (*donner N à N*)¹⁸.

On peut trouver des contextes autorisant le détachement du COD :

(son poing) il le colle dans la figure de Marc

Le complément prépositionnel en revanche n'a pas la pronominalisation d'un lieu, ce qui distingue ces phrases des structures à causatif de déplacement. Sémantiquement, le déplacement d'une partie du corps est un mouvement du corps, un geste ; c'est un geste de coup à certaines conditions.

Les verbes morphologiques simples de ces expressions sont des verbes supports de noms prédicatifs de coups :

Aude (balance + colle + flanque + fout + met) (une gifle + un coup de pied) à Marc

Mais d'autres supports verbaux des noms de coups n'apparaissent pas dans les expressions en question :

*administrer, allonger, asséner, donner, infliger, rouer de (coups)*¹⁹

Marc allonge un coup de poing à Aude

?? Marc allonge son poing dans la figure d'Aude

D'autre part, le nom de partie du corps - cible est nécessaire dans les expressions en question (et pas dans les séquences à nom prédicatif) :

Marc allonge un coup de poing (à Aude + dans la figure d'Aude)

*Marc colle son poing (*à Aude + dans la figure d'Aude)*

Aude allonge un coup de pied (à Marc + dans le derrière de Marc)

*Aude colle son pied (*à Marc + (à + dans) le derrière de Marc)*

De même avec les passifs :

Marc (prend + reçoit + se prend) le poing d'Aude dans la figure

Il est même suffisant pour :

(foutre + mettre) sur la (face + figure + gueule + tronche)

On avait appelé un gendarme vu qu'un villageois voulait nous mettre sur la figure (Web)

Avec certains verbes simples causatifs de déplacement, suivis d'un nom d'objet susceptible d'être un projectile (comme les noms d'instrument de *caillasser, lapider*, supra 4.1.2.), c'est la mention à *la figure, en travers de la gueule*, qui est le support du sens "coups" ; on peut comparer :

18 Sur la relation entre "causatif de déplacement" et "donation", voir M. Sénéchal et D. Willems, 2007, 108, avec notamment l'exemple de la polysémie de *balancer* : *balancer un objet par la fenêtre / balancer une gifle à quelqu'un*.

19 Chez Dubois et Dubois-Charlier (1997), on trouve les verbes supports de nom prédicatif de coups sous F3a "frapper qc", qui se subdivise en F3a1 "frapper qc", *on heurte le verre du coude*, et F3a2 "donner un coup à qn", *on allonge une gifle à Paul*. C'est la structure interne *V + N non animé* qui commande le regroupement, compte non tenu du caractère prédicatif ou argumental du N et de la localisation du sens "coup", dans le V ou dans le N.

*Aude (balance + envoie + jette) les assiettes (dans la cour + à la poubelle)
 ? Aude (balance + envoie + jette) les assiettes sur Marc
 Les manifestants jettent des pavés sur les policiers
 Aude (balance + envoie + jette) les assiettes à la figure de Marc²⁰*

Dans la construction pronominale réciproque de *mettre sur la <face>*, elle peut être supprimée parce qu'elle est redondante :

*Aude et Marc se mettent sur la gueule
 Aude et Marc se mettent dessus / Aude se met dessus avec Marc
 Johnny Depp a failli se mettre dessus avec l'acteur Stephen Mailer
 (Web)*

On a donc une continuité :

*Aude met un coup de poing sur la gueule de Marc
 Aude met son poing sur la gueule de Marc
 Aude met sur la gueule de Marc
 Aude et Marc se mettent sur la gueule.
 Aude et Marc se mettent dessus*

C'est une forme d'emploi "absolu", où disparaissent la cible et l'instrument. Il est lié à une typicité de l'échange de coups (coups de poing visant la figure)²¹ ; il permet aussi de généraliser à tout échange de coups.

5. CONCLUSION

L'intégration de la partie du corps par le figement est analogue à celle par le sens et par la dérivation : elle exprime les mêmes schémas fondamentaux et donne les mêmes rôles aux parties du corps concernées. Les trois procédés doivent être traités en même temps : les classes sémantiques sont indifférentes à la morphologie de leurs unités comme à leur registre. Les expressions familières éclairent en retour le classement sémantique, en développant et en explicitant les traits synthétisés et implicites dans les formes simples. Les problèmes de description et de notation rencontrés concernent le lien humain / partie du corps dans les schémas d'arguments, la définition des classes d'objets, la variation interne des expressions figées ; ils concernent beaucoup de classes sémantiques, et devront faire l'objet d'une reprise transversale pour recevoir un traitement unifié.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE J.-C. (2001), "Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes", *Langages* 142, 57-76.
- BEN-HENIA I. (2007), *Degrés de figement et double structuration des séquences verbales figées*, thèse de doctorat en sciences du langage sous la direction de G. Gross, Paris XIII.

²⁰ De plus, là encore, les assiettes et les pavés renvoient à des scénarios : voir note 10.

²¹ Sur la dimension stéréotypique dans l'interprétation d'un emploi absolu, voir Mejri, François, 2006, 50.

- DUBOIS J. & DUBOIS-CHARLIER F. (1997), *Les Verbes français*, Larousse.
- DUBOIS J. & DUBOIS-CHARLIER F. (1999), *La dérivation suffixale en français*, Nathan Université.
- FRANÇOIS J. (2004), "Prédication verbale et intégration actancielle en français", *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, XIV, 221-245.
- GAYRAL F. (2000), "Traitement automatique et polysémie des verbes", *Syntaxe et sémantique 2, Sémantique du lexique verbal*, 241-257.
- GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne, I, La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- GROSS G. (1984), "Étude syntaxique de deux emplois du mot *coup*", *Linguisticae Investigationes VIII*, 1, 37-61.
- GROSS G. (1994), "Classes d'objets et description des verbes", *Langages* 115, 15-30.
- GROSS G. (1996), *Les expressions figées en français*, Paris, Ophrys.
- KLEIBER G. (1999), *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- LE PESANT D. & MATHIEU-COLAS M. (1998), "Introduction aux classes d'objets", *Langages* 131, 6-33.
- LEVIN B. (1993), *English Verb Classes and Alternations, A preliminary investigation*, The University of Chicago Press.
- MARTIN R. (1997), "Sur les facteurs du figement lexical", *La locution entre langue et usages*, textes réunis par M. Martins-Baltar, Paris, ENS Éditions, 291-305.
- MEJRI S. (1997), *Le figement lexical. Description linguistique et structuration sémantique*, Publications de la Faculté des Lettres de la Manoubia, Tunisie.
- MEJRI S. & FRANÇOIS J. (2006), "Restrictions sémantiques sur l'objet sous-entendu de verbes transitifs (le cas de *boire*)", *Composition syntaxique et figement lexical*, Bibliothèque de syntaxe et de sémantique, Presses Universitaires de Caen, 39-54.
- MITTERAND H. (1968), "Corrélation lexicale et organisation du récit : le vocabulaire du visage dans *Thérèse Raquin*", *La Nouvelle Critique*, nov. 1968, 21-28.
- PETIT G. (1998), "Remarques sur la structuration sémiotique des locutions familières", *Actes du colloque Le figement lexical*, CERES, Tunis,
- PETIT G. (1999), "La polysémie des séquences polylexicales", *Syntaxe et sémantique 5, Polysémie et polylexicalité*, 91-114.
- PETIT G. (2003), "Figement lexical et lemmatisation", *Cahiers de lexicologie* 82 (2003-1),
- RASTIER F. (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SÉNÉCHAL M. & WILLEMS D. (2007), "Classes verbales et régularités polysémiques", *Langue française* 153, 92-110.